



ENQUÊTE PUBLIQUE PROJET DE P.L.U. RÉVISÉ

0.

NOTE DE SYNTHÈSE

La commune des Loges-en-Josas compte une population estimée à 1727 habitants au 1er janvier 2020 (*source : INSEE*). Elle se trouve à l'est du département des Yvelines à cinq kilomètres environ au sud de Versailles, chef-lieu du département. Elle développe un territoire d'une surface de 250 hectares constitué d'un plateau villageois et agricole correspondant à l'extrémité nord du plateau de Saclay, d'un coteau naturel et boisé et de la vallée de la Bièvre, à la fois site classé et axe ancien de transport et d'habitation.

Pour réglementer l'urbanisme, la commune des Loges-en-Josas est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé le 16 décembre 2009 et qui remplaçait le précédent Plan d'Occupation des Sols. Depuis, ce P.L.U a connu des modifications approuvées en conseil municipal le 6 septembre 2012, le 12 janvier 2017, le 5 juillet 2018, le 27 mai 2021 et le 16 décembre 2021.

Malgré ces modifications, il était nécessaire de faire évoluer en profondeur le document réglementant l'urbanisme sur la commune en accord avec l'évolution du cadre législatif depuis l'approbation du document actuel et en compatibilité avec l'ensemble des documents supra-communaux qui s'imposent au cadre communal.

Ces évolutions doivent ainsi prendre en compte l'obligation de production de logements sociaux à laquelle est soumise la commune depuis 2012 et le franchissement du seuil démographique déclencheur. Dans le même temps, elles doivent aussi intégrer de fortes protections patrimoniales et environnementales, nombreuses sur le territoire logeois.

Ce projet de P.L.U. révisé s'est donc inscrit dans cette difficile recherche d'équilibre entre l'obligatoire production de logements sociaux et la nécessaire protection de l'environnement, dans le contexte d'un village rural faisant transition entre zones urbaines et territoires agricoles.

Pour l'ensemble de ces raisons, le conseil municipal de la commune des Loges-en-Josas a prescrit par délibération du 2 juillet 2020, sur l'intégralité de son territoire communal, la révision du P.L.U. conformément aux dispositions des articles L.153-31 et suivants du code de l'urbanisme.

La commune des Loges-en-Josas a défini dans cette délibération les objectifs principaux de cette révision :

- préserver son identité rurale dans une dimension environnementale forte et un urbanisme particulièrement maîtrisé
- préserver et valoriser le patrimoine naturel de la commune
- accompagner la réponse aux obligations de production de logements sociaux
- accompagner le développement économique en favorisant les hautes technologies, la dimension agricole et le potentiel d'un tourisme vert.

Ces objectifs ont été retranscrits dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) débattu en séance du conseil municipal du 7 octobre 2021. Ce P.A.D.D. est basée sur la philosophie d'un village à préserver, une philosophie logeoise déclinée en 3 axes :

- une identité rurale
- un lieu de solidarité et de proximité avec la nature
- un village où il fait bon vivre et travailler

C'est avec cette philosophie que la commune des Loges-en-Josas a mis en oeuvre une longue et riche concertation tout au long de la procédure à travers un dispositif transversal de communication et d'information ainsi que de nombreux événements répartis dans les différentes phases de révision du P.L.U. (réunion publique, forums, balades villageoises, ateliers).

C'est fort d'un bilan positif de ces nombreux échanges avec la population que le conseil municipal de la commune des Loges-en-Josas a, en séance du 15 septembre 2022, tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de P.L.U. révisé.

C'est ce projet qui est soumis aujourd'hui à enquête publique durant la période du 16 janvier au 18 février 2023, un projet que le public peut consulter dans un dossier fourni de documents présentant l'ensemble des enjeux, analyses, règles, servitudes, plans, observations, contributions et avis afférents à un document final qui sera structurant pour la commune ces prochaines années.